

## CALENDRIER ET PLAN DE SUIVI DES RECOMMANDATIONS DES EXPERTS

**HAUTE ECOLE LIBRE DE BRUXELLES ILYA PRIGOGINE  
CATEGORIE PARAMEDICALE  
SECTIONS BSI ET BSF**

DECEMBRE 2011



MEMBRE DU PÔLE UNIVERSITAIRE EUROPÉEN DE BRUXELLES WALLONIE

# **HAUTE ECOLE LIBRE DE BRUXELLES ILYA PRIGOGINE**

## **SECTIONS SOINS INFIRMIERS ET SAGES-FEMMES**

### **A. COMMENTAIRE GENERAL**

#### **1. INTRODUCTION**

Si l'autoévaluation ne nous était bien sûr pas inconnue, la formalisation de cette démarche nous a permis de mettre en évidence nos forces et nos faiblesses et de repérer certains moyens dont nous avons besoin pour conforter les bonnes pratiques et améliorer ce qui doit l'être.

Fidèle à son histoire, ses valeurs, à sa pratique participative, l'équipe des enseignants « des sciences professionnelles » a assuré la réalisation de l'autoévaluation. Les enseignants des sciences humaines et sociales et des sciences biomédicales, de même que le personnel administratif, le personnel de la bibliothèque et les étudiants y ont été associés. Cependant, le travail réalisé invite à intégrer davantage ces derniers dans la démarche d'évaluation continue afin de redonner force à nos pratiques participatives.

Crée en 1935, « l'école d'infirmier(e)s et d'accoucheuses de l'ULB » avait entre autre pour objectif la formation d'infirmiers et de sages-femmes, professionnels de la santé membres d'une équipe soignante dans une relation complémentaire avec les médecins. L'équipe enseignante issue des Facultés de l'Université, y compris les enseignants en soins infirmiers, des réunions régulières entre les différentes disciplines sont organisées et garantissent la qualité scientifique et l'adaptation du cursus aux besoins de santé de la société. Comme à l'ULB, les étudiants sont impliqués dans l'enseignement (Commission paritaire de contact ; avis pédagogiques...)

Ces éléments restent d'actualité mais les recommandations de l'audit nous encouragent à les formaliser.

#### **2. PHILOSOPHIE GENERALE**

Nous retenons deux mots clés issus des recommandations des experts (voir p13 et 14 du rapport final de synthèse):

- « Formalisation » de la communication, de la démarche qualité, des aspects managériaux...
- « Renforcement » des relations de partenariat, des initiatives pédagogiques, des ressources humaines et matérielles, de la mobilité, de la recherche...

Les valeurs humanistes que nous défendons dans nos enseignements théorique et pratique ont été relevées comme un point fort par le comité d'experts. Celles-ci sont à la base de notre enseignement. Le travail réalisé pour l'autoévaluation nous a permis de prendre conscience de cette volonté constante d'affirmer

cette identité dans un paysage pédagogique, institutionnel et de soins en mutation. Cette identité ne s'enracine pas dans des contenus de cours, elle ne se quantifie pas. Elle gagne cependant à être visible et évaluée par des outils tant qualitatifs que quantitatifs. C'est un des axes que nous souhaitons conduire dans le plan de suivi.

Si nos sections soins infirmiers et sages-femmes ont la chance d'être sur un campus rassemblant un réseau de partenaires d'une grande richesse pour la formation, elles sont confrontées à un afflux d'étudiants avec les difficultés structurelles qui y sont liées. Le défi est de maintenir un enseignement de qualité, de proximité et garant de la sécurité des patients. Le plan de suivi vise à nous pencher davantage sur cette dimension.

L'esprit n'est pas de faire plus mais peut-être moins et mieux. Notre offre de formation connaît une évolution naturelle qui vise à améliorer, sur base de l'expérience et des observations, ce que l'on met en place. Le tableau de bord est une opportunité pour se doter d'une démarche stratégique qui aide à cibler nos priorités et les moyens nécessaires pour y arriver.

Nos deux sections ont fait le choix de réaliser le travail en commun en mettant certains éléments spécifiques en évidence. Notre histoire est commune, mais nos deux sections se distinguent davantage et vont certainement vers une individualisation de chacune d'elle.

### **3. TABLEAU DE BORD**

La formalisation n'étant pas la finalité mais bien un moyen pour optimiser nos pratiques, pour nous aider à prendre de la distance par rapport à notre réalité de terrain, nous avons sélectionné quelques axes généraux afin d'entrer dans des dimensions plus opérationnelles. La nouvelle Coordinatrice Qualité Institutionnelle a accompagné la démarche, découvrant par la même occasion, nos 2 sections.

Nous avons sélectionné trois des cinq axes développés dans le CAPAES<sup>1</sup>, déclinés en sous-axes opérationnels sur base des recommandations des experts (voir références dans le tableau de bord).

**Axe 1 : Axe organisationnel centré uniquement sur la démarche qualité et la gestion des ressources :**

- **Sous-axe 1** : Mettre en place une démarche qualité
- **Sous-axe 2** : Gérer les ressources humaines
- **Sous-axe 3** : Investir dans le domaine des supports logistiques et pédagogiques

**Axe 2 : Axe relationnel**

- **Sous-axe 1** : Renforcer la communication au sein de la HE
- **Sous-axe 2** : Améliorer la vie étudiante
- **Sous-axe 3** : Renforcer les partenariats

**Axe 3 : Axe pédagogique**

---

<sup>1</sup> Axes sociopolitique, psycho-relationnel et pédagogique

- **Sous-axe 1** : Développer une approche-programme (par compétences)
- **Sous-axe 2** : Approche pédagogique

La venue des experts et la présentation du rapport final ont été des opportunités, pour les deux sections, d'améliorer certains aspects de la qualité de l'enseignement. Sans être exhaustif, nous pouvons citer :

- Pour la section sages-femmes :
  - Un réel effort a été fait par la direction afin d'engager du personnel enseignant au sein de la section, pour faire face à l'afflux d'étudiants.
  - Il s'en suit une réelle remotivation et un investissement de l'équipe dans les processus de réflexions pédagogiques. Notamment dans la construction d'outils d'évaluation fiables et clairs.
  - L'implication pédagogique au sein de la 2<sup>ème</sup> année s'est également élargie aux AFP et au remaniement de la grille en y injectant de nouveaux cours spécifiques à la formation sage-femme.
  - Suite à la réorganisation de l'alternance cours/stages au sein de cette 2<sup>ème</sup> année, les étudiants sont d'avantage investis dans leur pratique professionnelle et l'accueil des terrains de stage en est considérablement facilité.
  - Une réelle démarche réflexive prenant en compte les aspects pédagogiques et les impératifs d'organisation est également amorcée afin d'arriver, à terme, à l'organisation de stages dans le secteur mère-enfant dès la première année.
- Pour la section soins infirmiers, elles ont amené le renforcement de la motivation de l'équipe enseignante à poursuivre les différentes activités entreprises :
  - Continuation de la réforme de l'enseignement de cours de soins infirmiers en 2BSI
  - Modification de l'alternance stage cours en 2BSI
  - Participation de la section BSI au groupe SAR de la catégorie paramédicale pour mutualiser les actions
  - Renforcement du porte folio
  - Renforcement de l'accompagnement des nouveaux engagés
  - Organisation d'un voyage d'échanges sur les pratiques et la formation en soins infirmiers au Cameroun avec des étudiants de 3BSI
  - Formalisation des AFP dans les 3 années d'étude
  - Réforme du stage d'observation de 1BSI BSF centré sur la découverte des déterminants de la santé dans la communauté
  - Implication de la section dans de nombreux projets de formation avec renforcement de partenariats internes (CREA, UREIC) et externes (employeurs, EPFC ULB, ESP ULB, FC continue ULB, hôpital Erasme et Saint Pierre,...)

La plupart de ces actions ne sont pas développées dans le plan de suivi. Elles font réellement partie d'une pratique redynamisée par la démarche d'évaluation de la qualité.

**B. TABLEAU DE SYNTHÈSE**

<b>AXE 1 : AXE ORGANISATIONNEL (Démarche Qualité et Gestion des Ressources)</b>						
<u>Recommandations/ forces</u>	<u>Description des actions</u>	<u>Degré des priorités</u>	<u>Responsable(s)</u>	<u>Degré de Réalisation/ échéance(s)</u>	<u>Résultats attendus</u>	<u>Conditions de réalisation</u>
<b>SOUS-AXE 1 : METTRE EN PLACE D'UNE DEMARCHE QUALITE</b>	<p>« Définir clairement la vision de la démarche qualité mise en place et instaurer une réelle politique qualité en définissant une stratégie et des objectifs et en élaborant un plan d'action et un système d'évaluation » (RFS, Ch. 6, p. 15)</p> <p>« Le comité des experts encourage la HELB à définir clairement sa vision de la démarche qualité pour les sections BSI et BSF et à instaurer une réelle politique qualité en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- définissant une stratégie et des objectifs</li> <li>- élaborant un plan d'action et un système d'évaluation</li> <li>- suivant les actions mises en œuvre avec des indicateurs et des tableaux de bord</li> <li>- définissant un profil de fonction et une fiche de poste pour les répondants</li> </ul> <p>(RFS, Ch. 1. Recommandation 1, p.3)</p>	<p>DEFINIR UNE VISION ET UNE DEMARCHE QUALITE INSTITUTIONNELLE</p> <p><u>Au niveau institutionnel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser de façon transversale les pratiques sectorielles et les audits réalisés dans les sections de la HE.</li> <li>- Décrire les axes et projets, et identifier les priorités stratégiques de la HE.</li> </ul> <p>« Le comité des experts encourage la HELB à définir clairement sa vision de la démarche qualité pour les sections BSI et BSF et à instaurer une réelle politique qualité en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- définissant une stratégie et des objectifs</li> <li>- élaborant un plan d'action et un système d'évaluation</li> <li>- suivant les actions mises en œuvre avec des indicateurs et des tableaux de bord</li> <li>- définissant un profil de fonction et une fiche de poste pour les répondants</li> </ul> <p>(RFS, Ch. 1. Recommandation 1, p.3)</p>	***	Collège de Direction, Commission Générale Qualité	Juin 2012 Décembre 2012	<u>Au niveau institutionnel :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Une charte qualité » identifiant la politique générale qualité de la HE est rédigée et publiée sur le site de la HE.</li> <li>- Les premiers thèmes transversaux de la stratégie qualité institutionnelle sont analysés, définis et transmis aux sections.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La stratégie qualité institutionnelle est définie et les démarches qualité des sections BSI et BSF s'inscrivent dans le cadre de celle-ci.</li> </ul>
				June 2013	Directeur de Catégorie, Commissions Sectorielles Qualité	<u>Au niveau des sections BSI et BSF :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscrire les démarches qualité des sections dans le cadre de la vision qualité institutionnelle définie.</li> <li>- Mettre en place une évaluation et un suivi régulier de la qualité dans les sections.</li> </ul> <p><u>Au niveau des sections BSI et BSF :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscrire les démarches qualité des sections dans le cadre de la vision qualité institutionnelle définie.</li> <li>- Mettre en place une évaluation et un suivi régulier de la qualité dans les sections.</li> </ul>
				En cours de mise en place Pour Mars 2012	Collège de Direction	Résultats Qualité à court terme au niveau de l'organisation et de la transparence : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les membres de la Commission Générale Qualité et des Commissions Sectorielles Qualité des sections BSI et BSF (enseignants, administratifs, étudiants) sont désignés.</li> </ul>

	<p>des « Commissions Sectorielles Qualité » qui ont pour missions d'alimenter et d'actualiser la vision globale de la qualité par le biais de la Commission Générale Qualité, et d'assurer au sein de leur section la gestion de la qualité dans le cadre de la vision qualité institutionnelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La structure qualité de la HE, la composition et les missions de la Commission Générale Qualité et des Commissions sectorielles Qualité sont publiées sur le site de la HE.</li> <li>- Un ROI pour les Commissions est rédigé.</li> <li>- Les Commissions sont intégrées dans l'organigramme de la HE.</li> </ul>	<p>A partir de Mars 2012</p> <p><u>Résultats Qualité à Moyen terme</u> Les Commissions sont effectives : le travail sur la qualité est en cours et est basé sur une communication efficace entre les Commissions Sectorielles et la Commission Générale afin de permettre l'échange continu de propositions d'actions et d'améliorations en vue de la définition d'une vision qualité institutionnelle actualisée.</p>	<p><u>Au niveau institutionnel et des sections BSI et BSF :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir du temps dans les attributions des enseignants désignés Coordonnateur Qualité au niveau des sections.</li> <li>- Systématiser et coordonner la formation qualité des coordonnateurs et membres des commissions qualité.</li> </ul>	<p>Février 2012</p> <p><u>Au niveau institutionnel et des sections BSI et BSF :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les Coordonnateurs Qualité désignés dans les sections ont 2/10ème disponible pour la qualité.</li> <li>- Les Coordonnateurs qualité sont informés régulièrement des formations utiles afin qu'ils soient formés à la qualité.</li> </ul>
	<p>« Compte-tenu du travail à fournir, il semble indispensable de dégager les ressources humaines nécessaires dédiées à la démarche qualité sur une base participative et leur donner une formation adéquate » (RFS, Ch. 1, Recommandation 2, p. 3)</p>	<p>***</p> <p>Collège de Direction, Directeur de Catégorie</p> <p>***</p> <p>Directeur de Catégorie, Coordinateur Qualité Institutionnel</p>	<p>Septembre 2012</p> <p><b>SOUS-AXE 2 : GERER LES RESSOURCES HUMAINES</b></p> <p><u>« Le comité des experts recommande à la HE de mettre en place une réelle politique de gestion des ressources humaines en opérationnalisant et systématisant des entretiens de fonctionnement</u></p>	<p><u>Au niveau institutionnel :</u></p> <p>Définir et mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une politique de sélection et d'engagement de l'ensemble du personnel de la HE.</li> <li>- Une politique de gestion administrative et prévisionnelle du personnel (entretien de suivi, anticipation des départs...),</li> <li>- Une politique de soutien de la formation</li> </ul>	<p>Actions en cours</p> <p>Collège de Direction, Commission Générale Qualité</p> <p>Premiers résultats attendus à partir de 2012-2013</p> <p><u>Au niveau institutionnel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La politique de sélection et d'engagement du personnel est formellement définie et transmise aux sections (procédure à suivre, critères d'engagement...).</li> <li>- Une politique de gestion prévisionnelle et de suivi du personnel</li> </ul>

<p>- anticipant le départ de certains professeurs à la retraite (gestion prévisionnelle des ressources et compétences, relève)</p> <p>- définissant des indicateurs de gestion des ressources humaines (notamment pour la gestion du turnover et le rationnement d'enseignant)</p> <p>- renforçant grâce à la formation continue les compétences professionnelles et pédagogiques des jeunes professeurs</p> <p>- en soutenant les formations universitaires d'enseignant dans les champs disciplinaires... » (RFS, Ch. 4, Recommandation 1, p. 11)</p> <p>« ...de retravailler l'organigramme en intégrant l'ensemble des acteurs » (RFS, Ch. 4, Recommandation 1, p. 11)</p>	<p>continuer du personnel dans une vision de déploiement stratégique des sections,</p> <p>Une politique d'accompagnement des nouveaux engagés.</p> <p><u>Au niveau des sections BSI et BSF :</u></p> <p>Mettre en place dans chacune des sections un « Comité Personnel » qui intervient dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la sélection des candidatures de la section concernée,</li> <li>- la gestion prévisionnelle du personnel,</li> <li>- la formation continue du personnel,</li> <li>- l'accompagnement des nouveaux engagés.</li> </ul> <p><u>Au niveau institutionnel</u></p> <p>Retravailler et constituer un organigramme fonctionnel clair au niveau de la HE.</p> <p><u>Au niveau des sections BSI et BSF :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Retravailler et faire valider l'organigramme pour chacune des sections.</li> <li>- Etablir et actualiser des profils de fonction, décrire les différents mandats, et en estimer la charge ainsi que les rendre visibles.</li> </ul>	<p>est définie selon des critères clairs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La situation administrative et contractuelle de tous les membres du personnel est clarifiée et formalisée.</li> <li>- Les objectifs et la procédure à suivre pour la formation continue du personnel sont clarifiés et connus des sections.</li> <li>- La stratégie d'accueil et d'accompagnement des nouveaux engagés est formalisée et évaluée.</li> </ul> <p><u>Au niveau des sections BSI et BSF :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le « Comité Personnel » est constitué et mis en place dans les deux sections.</li> <li>- Un dossier d'accompagnement pour les nouveaux engagés formalise les informations administratives, organisationnelles et pédagogiques.</li> </ul>	<p>***</p> <p>Directeur de Catégorie, Coordinateur de Section</p> <p>Septembre 2012</p>	<p><u>Au niveau institutionnel</u></p> <p>L'organigramme fonctionnel de la HE est validé et publié sur le site de la HE.</p> <p><u>Au niveau des sections BSI et BSF :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les organigrammes fonctionnels sont validés.</li> <li>- Les profils de fonction et les attributions sont établis et validés.</li> </ul>	<p>***</p> <p>Collège de Direction</p> <p>Décembre 2012</p>

### SOUS-AXE 3 : INVESTIR DANS LE DOMAINE DES SUPPORTS LOGISTIQUES ET PEDAGOGIQUES

« Bien que les budgets soient encadrés, il reste nécessaire de renforcer le matériel didactique des ateliers pratiques surtout pour la section BSE... » (RFS, Ch. 4, Recommandation 2, p. 12)

Au niveau de la catégorie paramédicale :

- Estimer régulièrement le matériel disponible et nécessaire pour les dispositifs de formation au niveau de l'ensemble de la catégorie paramédicale.
- Augmenter la mise en disponibilité du matériel par une meilleure gestion et un partage des ressources entre les sections.

#### Au niveau de la catégorie

paramédicale :

- Un inventaire du matériel disponible dans la catégorie paramédicale est réalisé et actualisé régulièrement. Il est porté à la connaissance de toute la catégorie en ligne.
- Un système de réservation en ligne du matériel disponible entre les sections de la catégorie est mis en place.

	<u>Au niveau des sections BSI et BSF :</u> - Chercher des nouvelles pistes de financement.  - Poursuivre le développement d'outils pédagogiques sur support informatique	**  « Le projet Wifi doit arriver à son terme et permettre aux étudiants, pour une grande partie équipés d'ordinateur portable, d'accéder au réseau. » (RFS, Ch.4, Recommandation 3, p. 12)	Coordinateurs de Section  Directeur de Catégorie, Coordinateur de Section	Pour septembre 2014 Septembre 2005	<u>Au niveau des sections BSI et BSF :</u> - Des partenariats possibles pour acquérir et disposer de matériel didactique performant sont explorés. - Des outils pédagogiques performants sur support informatique sont mis en place. L'hôpital virtuel est finalisé.	Collaboration de plusieurs institutions
	<u>Au niveau des sections BSI et BSF :</u> Investir dans du matériel informatique suffisant et accessible à tous (wifi et intranet).	**  « Investir dans du matériel de logistique et de gestion (HELB - Ilya Prigogine) » (RFS, Ch.4, Recommandation 3, p. 12)	Directeur de Catégorie  Coordinateurs de Section	Septembre 2015	<u>Au niveau des sections BSI et BSF :</u> Les professeurs disposent en quantité suffisante d'ordinateurs. Les étudiants ont accès à l'intranet. Le portail est accessible.	Contraintes techniques
	<u>Au niveau des sections BSI et BSF :</u> Mettre en place des outils d'encodage des prestations des étudiants - des enseignants (pour la section BSF).	***  « Le Comité des experts suggère de passer d'une bibliothèque à un réel centre de documentation comportant une grande partie de données et de ressources numériques » (RFS, Ch. 4, Recommandation 4, p. 12)	Directeur de Catégorie, Coordinateurs de Section	En cours	<u>Au niveau des sections BSI et BSF :</u> L'outil d'encodage des prestations des enseignants pour la supervision en stage dans la section BSF est fonctionnel.	
	<u>Au niveau des sections BSI et BSF :</u> Organiser une mise en réseau avec d'autres bibliothèques : Un dépouillement partagé des périodiques avec les bibliothèques d'autres HE dans le cadre de l'association Dedale est mis en place.  - Former les étudiants à la recherche documentaire.	***  « Le Comité des experts suggère de passer d'une bibliothèque à un réel centre de documentation comportant une grande partie de données et de ressources numériques » (RFS, Ch. 4, Recommandation 4, p. 12)	Bibliothécaires	2013-2014	<u>Au niveau des sections BSI et BSF :</u> - Les étudiants ont un accès rapide aux références des articles de périodiques publiés dans les revues en cours d'abonnement par l'interrogation du catalogue de la bibliothèque. - Les étudiants accèdent de manière plus autonome aux ressources documentaires.	

AXE 2 : AXE RELATIONNEL						
Recommendations / forces	Description des actions	Degré de priorité	Responsables	Degré de réalisa-tion/échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<b>SOUS-AXE 1 : RENFORCER LA COMMUNICATION AU SEIN DE LA HAUTE ECOLE</b>	<p><i>« Favoriser les espaces de concertation et coordination tant en interne qu'avec les intervenants externes » (RFS, Synthèse, Recommandations, p.15)</i></p> <p><b>Au niveau institutionnel :</b> Mettre en place des procédures de communication internes et externes structurées. A l'interne, en particulier, entre le Conseil Pédagogique, la Cellule Pédagogique et chaque section.</p> <p><b>Au niveau des sections BSI et BSF :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer l'implication de tous les enseignants statutaires et invités dans le projet pédagogique de chaque section afin de garantir une continuité dans le cursus et d'obtenir un consensus entre enseignants pour une matière donnée dans différentes années.</li> <li>- Actualiser les DUC et mettre en place une procédure d'actualisation continue de ceux-ci et faciliter leur accessibilité.</li> <li>- Maintenir et renforcer les groupes de travail thématiques à caractère pédagogique au sein de chaque section.</li> </ul>	***	Collège de Direction	Permanent En cours	<p><b>Au niveau institutionnel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des procédures de communication externes et internes sont développées.</li> <li>- Un partenariat efficace existe entre le Conseil Pédagogique, la Cellule Pédagogique et les différentes sections.</li> </ul> <p><b>Au niveau des sections BSI et BSF :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les rencontres entre intervenants internes et externes sont renforcées et formalisées : réalisation d'un calendrier de réunions avec objectifs et suivis.</li> <li>- Les DUC sont actualisés, maintenus à jour, et accessibles sur l'intranet.</li> <li>- Les groupes de travail thématiques sont effectifs et validés.</li> </ul>	<p><b>Au niveau institutionnel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des procédures de communication externes et internes sont développées.</li> <li>- Un partenariat efficace existe entre le Conseil Pédagogique, la Cellule Pédagogique et les différentes sections.</li> </ul> <p><b>Au niveau des sections BSI et BSF :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les rencontres pluriannuelles entre enseignants et professionnels de terrain sont maintenues, renforcées et systématisées.</li> <li>- Ces fonctions d'experts sont reconnues et visibles au sein de la HE.</li> </ul> <p><b>Au niveau de la section BSI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les modalités d'accompagnement des TFE : exploiter des personnes ressources extérieures selon leur domaine d'expertise dans le suivi des étudiants.</li> </ul>
<b>Stage :</b> <i>La HELB pourrait envisager plusieurs actions permettant d'arriver à une culture partagée entre « école » et « terrain de stage... » (RFS, Ch. 2, Recommandation 14, p.9).</i>	<p><b>Au niveau des sections BSI et BSF :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer et systématiser les partenariats entre professionnels et enseignants afin de favoriser les échanges de savoirs, la cohésion et une culture partagée (supervision, évaluation).</li> <li>- Maintenir et encourager la participation des enseignants en tant qu'experts dans les différents domaines professionnels.</li> </ul> <p><b>Au niveau de la section BSI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les modalités d'accompagnement des TFE : exploiter des personnes ressources extérieures selon leur domaine d'expertise dans le suivi des étudiants.</li> </ul>	***	Directeur de Catégorie, Coordinateurs Pédagogique	En cours et permanent	<p><b>Au niveau des sections BSI et BSF :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les rencontres pluriannuelles entre enseignants et professionnels de terrain sont maintenues, renforcées et systématisées.</li> <li>- Ces fonctions d'experts sont reconnues et visibles au sein de la HE.</li> </ul> <p><b>Au niveau de la section BSI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Memento « Accompagnement TFE » est modifié en ce sens.</li> <li>- Les TFE sont accessibles à la</li> </ul>	<p><b>Au niveau des sections BSI et BSF :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les rencontres pluriannuelles entre enseignants et professionnels de terrain sont maintenues, renforcées et systématisées.</li> <li>- Ces fonctions d'experts sont reconnues et visibles au sein de la HE.</li> </ul> <p><b>Au niveau de la section BSI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Memento « Accompagnement TFE » est modifié en ce sens.</li> <li>- Les TFE sont accessibles à la</li> </ul>

<p><i>« Il est dommage que l'archivage des TFE se soit interrompu en 2004. » (RFS, Ch. 4, Principaux points d'amélioration, p.11)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place un archivage systématique des TFE.</li> </ul>
<p><b>SOUS-AXE 2 : AMELIORER LA VIE ETUDIANTE</b></p> <p><i>Construire avec les étudiants un contexte propice à l'apprentissage (HELB - Ilyat Prigogine)</i></p>	<p><u>Au niveau des sections BSI et BSF :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pursuivre la politique de proximité entre les professeurs et les étudiants dans le cadre du suivi pédagogique des étudiants :</li> <li>- Intégrer le Référent année comme dispositif pédagogique à part entière dans le suivi du parcours de l'étudiant : renforcer son rôle, préciser son profil de fonction au travers des différentes années du cursus et formaliser des moments d'échanges (en groupe et individuels)</li> <li>- Renforcer et actualiser les Mementos/Moïses spécifiques aux enseignants qui supervisent les stages.</li> <li>- Améliorer la communication vis-à-vis des étudiants par l'intermédiaire du portail informatique.</li> <li>- Favoriser l'accès aux infrastructures aidant à l'apprentissage (labo, bibliothèque, cyberspace).</li> <li>- Renforcer la visibilité et le rôle de l'assistante sociale et de l'infirmière responsable de la santé scolaire.</li> </ul> <p><u>Au niveau des sections BSI et BSF :</u></p> <p>Réévaluer la charge de travail des étudiants (ECTS) et constituer un groupe de travail pour revoir le calcul des ECTS.</p> <p><i>(RFS, Ch. 3, Recommandation 1, p.10)</i></p> <p><u>Au niveau institutionnel :</u></p> <p>Faire une analyse transversale des mesures SAR au niveau de l'ensemble de la HE et analyser l'efficacité de ces mesures.</p> <p>- Définir des lignes directrices HE à suivre pour l'ensemble des actions du SAR dans les sections.</p> <p>- Mutualiser les activités SAR au niveau institutionnel.</p> <p><u>Au niveau des sections BSI et BSF :</u></p> <p><i>« La charge de travail et la pondération des notes devraient correspondre effectivement aux crédits ECT. (RFS, Ch. 3, Recommandation 1, p.10)</i></p> <p><u>Au niveau institutionnel :</u></p> <p>- Faire une analyse transversale des mesures SAR au niveau de l'ensemble de la HE et analyser l'efficacité de ces mesures.</p> <p>- Définir des lignes directrices HE à suivre pour l'ensemble des actions du SAR dans les sections.</p> <p>- Mutualiser les activités SAR au niveau institutionnel.</p> <p><u>Au niveau des sections BSI et BSF :</u></p> <p><i>« Le comité des experts suggère de mesurer l'impact du système d'aide à la réussite pour chaque année académique, d'en analyser les résultats et d'en tirer la conséquence afin d'apporter des améliorations si nécessaire » (RFS, Ch. 2, Recommandation 12, p.8)</i></p>
	<p>9</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire un inventaire des activités SAR dans les sections, et identifier tous les acteurs et responsables SAR.</li> <li>- En fonction des lignes directrices institutionnelles, développer et/ou renforcer les activités SAR, et collaborer avec d'autres sections pour renforcer certaines activités.</li> <li>- Mettre en place un système d'évaluation annuel de l'impact du SAR dans les sections.</li> </ul>	Directeur de Catégorie, Commissions spécifiques Qualité	Septembre 2012	- L'inventaire des activités SAR est réalisé dans les sections BSI et BSF. - Les responsables SAR dans les sections sont désignés avec une reconnaissance de cette fonction dans leurs attributions. - L'évaluation de ces mesures est faite annuellement en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs.
<b>SOUS-AXE 3 : RENFORCER LES PARTENARIATS</b>				
	<p><i>« Le Comité des experts recommande de formaliser à un niveau institutionnel la participation d'enseignants à un ou plusieurs programmes de recherche nationale et/ou internationale » (RFS, Ch. 5, Recommandation 1, p. 13) p.13)</i></p>	<u>Au niveau institutionnel :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir une stratégie de développement de partenariats afin de favoriser la participation des enseignants à des programmes de recherche, et plus particulièrement :</li> <li>- De susciter des collaborations internes et externes,</li> <li>- De donner un cadre à toutes les activités actuelles et futures des sections,</li> <li>- D'assurer de la visibilité à ces activités.</li> <li>- De soutenir les enseignants qui souhaitent faire un doctorat.</li> <li>- Mettre en œuvre un inventaire dynamique des productions, et activités scientifiques et pédagogiques des sections.</li> </ul>	**  Collège de Direction	Septembre 2013  Septembre 2013
	<p><i>« Il invite également à faciliter les modalités pour la participation des étudiants à un programme Erasmus ainsi que renforcer les informations relatives à un séjour à l'étranger auprès des étudiants » (RFS, Ch. 5, Recommandation 2, p.13)</i></p>	<u>Au niveau de la section BSI :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Modifier les modalités de fonctionnement pour faciliter la participation des étudiants à des séjours à l'étranger</li> <li>- Faciliter le soutien financier des étudiants qui ont un projet de séjour à l'étranger, seul ou en groupe.</li> </ul>	**  Directeur de catégorie, Coordinateur de Section	Septembre 2013  Septembre 2015
	<p><i>Développer les relations avec les anciens étudiants (HELB - Ilya Prigogine)</i></p>	<u>Au niveau des sections BSI et BSF :</u> Mettre à jour l'annuaire des anciens afin de développer la collaboration avec les « Alumni » des sections et de soutenir l'esprit d'appartenance des étudiants.	*  Directeur de Catégorie, Coordinateur de Section	Décembre 2012

AXE 3 : AXE PEDAGOGIQUE						
Recommandations / forces	Description des actions	Degré de priorité	Responsable(s)	Degré de réalisation/ Echéancé(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<b>SOUS AXE 1 : DEVELOPPER UNE APPROCHE-PROGRAMME (par compétences)</b>						
« Pour BSF, le comité des experts recommande de poursuivre le développement du référentiel de compétences métier et de formation. » (RFS, Ch. 2, Recommandation 7, p. 8)	<p><b>Au niveau de la section BSF :</b> Poursuivre le développement du référentiel de compétences commun à toutes les écoles de sages-femmes en CF de Belgique, dans le cadre des réunions inter-écoles.</p> <p><b>Au niveau des sections BSI et BSF :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer un référentiel de formation et un référentiel d'évaluation, et contrôler la cohérence entre les deux;</li> <li>- Créer un groupe de travail dans chacune des sections chargé d'élaborer ces référentiels.</li> <li>- Favoriser la participation de tous par l'organisation de rencontres régulières entre les enseignants des différentes années et disciplines.</li> <li>- Actualiser les DUC et mettre en place une procédure d'actualisation continue de ceux-ci et faciliter leur accessibilité.</li> </ul> <p>« Pour les deux sections, une fois que le référentiel de compétence métier et de formation sera décliné, le comité d'experts recommande de s'assurer de la cohérence entre les enseignements et les actes enseignés et les compétences à acquérir par les étudiants. » (RFS, Ch. 2, Recommandation 8, p.8)</p> <p>« Le comité des experts invite les deux sections à développer encore davantage des méthodes spécifiques et validées afin de garantir une évaluation certificative centrée sur les compétences à acquérir par les étudiants au cours de la formation, de les intégrer dans des méthodes d'évaluation et d'en mesurer l'atteinte tant au niveau théorique que pratique » (RFS, Ch. 2, Recommandation 13, p. 8)</p>	***	Coordinateur Pédagogique	En cours Pour juin 2012	<p><b>Au niveau de la section BSF :</b> Le référentiel de compétences inter-écoles est défini.</p> <p><b>Au niveau des sections BSI et BSF :</b> Les groupes de travail sont constitués. Les référentiels de formation et d'évaluation sont rédigés.</p> <p><b>Au niveau des sections BSI et BSF :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les DUC sont actualisés et maintenus à jour.</li> <li>- Les DUC sont accessibles sur l'intranet.</li> </ul> <p><b>Au niveau des sections BSI et BSF :</b> Dans le cadre de la formalisation du référentiel d'évaluation dans chacune des sections :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser et revoir les méthodes actuelles d'évaluation certificative afin de répondre aux exigences de cohérence avec les référentiels de compétences et de formation.</li> <li>- Développer des dispositifs d'évaluation à caractère diagnostique couplés aux dispositifs de remédiation.</li> <li>- Développer un dispositif de traçabilité et de suivi de l'évolution de l'apprentissage de l'étudiant.</li> <li>- Maintenir et renforcer les dispositifs d'évaluation formative garantis par la présence des enseignants sur le terrain.</li> <li>- Elaborer des critères pour évaluer les effets des différentes modalités d'évaluation mises en place.</li> </ul>	Participation des autres HE au groupe de travail inter-écoles.
		***	Cellule Pédagogique, Coordinateurs Pédagogiques	En cours depuis 2010/2011 Pour septembre 2014		
				En cours Septembre 2013		
		**	Cellule Pédagogique, Coordinateurs Pédagogiques	En cours depuis 2010/2011 Pour septembre 2015	<p><b>Au niveau des sections BSI et BSF :</b> - Un recensement des outils d'évaluation est réalisé et analysé.</p> <p>- Le dispositif ECOS est analysé et certains aspects sont éventuellement intégrés à l'évaluation certificative des étudiants finalistes.</p> <p>- Les dispositifs en place sont répertoriés et formalisés</p> <p>- Ces dispositifs sont évalués.</p> <p>- Des critères d'évaluation des modalités d'évaluation sont élaborés.</p>	

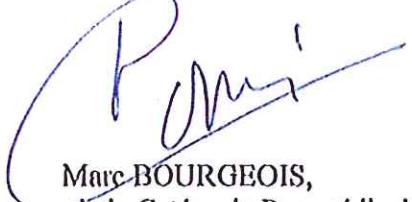
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Former les enseignants aux méthodes d'évaluation et favoriser la participation de ceux-ci aux formations continues.</li> </ul> <p><b>Au niveau de la section BSF :</b> Créer des groupes de réflexions pour uniformiser les supports d'évaluation.</p>	**	Septembre 2012	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ensemble de l'équipe enseignante est formée aux méthodes d'évaluation.</li> </ul> <p><b>Au niveau de la section BSF :</b> Les groupes de réflexions pour uniformiser les supports d'évaluation sont constitués et en activité.</p>	
« Le comité des experts invite les deux sections à développer encore davantage des méthodes spécifiques et validées afin de garantir une évaluation certificative centrée sur les compétences à acquérir par les étudiants au cours de la formation, de les intégrer dans des méthodes d'évaluation et d'en mesurer l'atteinte tant au niveau théorique que pratique » (RFS, Ch. 2, Recommandation 13, p. 8)	<p><b>Au niveau des sections BSI et BSF :</b></p> <p>Dans le cadre de la formalisation du référentiel d'évaluation dans chacune des sections :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser et revoir les méthodes actuelles d'évaluation certificative afin de répondre aux exigences de cohérence avec les référentiels de compétences et de formation.</li> <li>- Développer des dispositifs d'évaluation à caractère diagnostic couplés aux dispositifs de remédiation.</li> <li>- Développer un dispositif de traçabilité et de suivi de l'évolution de l'apprentissage de l'étudiant.</li> <li>- Maintenir et renforcer les dispositifs d'évaluation formative garantis par la présence des enseignants sur le terrain.</li> <li>- Élaborer des critères pour évaluer les effets des différentes modalités d'évaluation mises en place.</li> <li>- Former les enseignants aux méthodes d'évaluation et favoriser la participation de ceux-ci aux formations continues.</li> </ul> <p><b>Au niveau de la section BSF :</b> Créer des groupes de réflexions pour uniformiser les supports d'évaluation.</p>	**	Cellule Pédagogique, Coordonateurs Pédagogiques	En cours depuis 2010/2011 Pour septembre 2015	<p><b>Au niveau des sections BSI et BSF :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un recensement des outils d'évaluation est réalisé et analysé.</li> <li>- Le dispositif ECOS est analysé et certains aspects sont éventuellement intégrés à l'évaluation certificative des étudiants finalistes.</li> <li>- Les dispositifs en place sont repertoriés et formalisés</li> <li>- Ces dispositifs sont évalués.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des critères d'évaluation des modalités d'évaluation sont élaborés.</li> <li>- L'ensemble de l'équipe enseignante est formée aux méthodes d'évaluation.</li> </ul> <p><b>Au niveau de la section BSF :</b> Les groupes de réflexions pour uniformiser les supports d'évaluation sont constitués et en activité.</p>
		**	Septembre 2012		

<p>« Afin de limiter les risques en stage, le comité des experts suggère aux sections BSI et BSF de s'assurer que l'ensemble des étudiants maîtrise les compétences essentielles sur leur terrain professionnel. » (RFS, Ch. 2, Recommandation 4, p. 8)</p>	<p><b>Au niveau des sections BSI et BSF:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur base du référentiel de compétences, déterminer les compétences essentielles que les étudiants doivent acquérir pour aller sur le terrain professionnel.</li> <li>- Renforcer l'utilisation des Mémentos/Moïses pour transmettre aux étudiants les compétences essentielles requises.</li> <li>- S'assurer que les étudiants maîtrisent ces compétences lorsqu'ils font leur stage,</li> </ul> <p>Notamment par les biais des actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les tests d'évaluation écrits et pratiques des étudiants avant d'aller en stage.</li> <li>- Renforcer la prise en charge des étudiants diagnostiqués à difficultés.</li> <li>- Maintenir et renforcer le dispositif labo clinique « libre » pour les étudiants.</li> <li>- Développer une synergie commune entre l'hôpital et les représentants des enseignants dans le but de développer une approche-programme.</li> </ul> <p>Notamment par le biais des actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Transmettre aux terrains de stage, les objectifs de stage et les capacités attendues des étudiants selon les années d'étude (par le biais notamment, pour la section BSI, des Mémentos distribués aux terrains de stage renforcés et actualisés)</li> <li>- Pour la section BSI, transmettre aux enseignants qui supervisent les stages les Mémentos renforcés et actualisés.</li> <li>- Maintenir des réunions régulières entre professeurs Référents-hôpitaux et les terrains de stage.</li> <li>- Maintenir les rencontres entre infirmiers et sages-femmes relais-étudiants des terrains de stage et les enseignants qui supervisent ceux-ci.</li> <li>- Mesurer l'impact de ces dispositifs pédagogiques.</li> </ul>	<p><b>Au niveau des sections BSI et BSF:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les paliers de compétences essentielles à maîtriser par les étudiants pour intervenir sur leur terrain professionnel sont définis et connus de tous.</li> </ul> <p>Septembre 2012</p>	<p>***</p> <p>Directeur de Catégorie, Cellule Pédagogique, Coordonateurs Pédagogiques</p> <p>En cours Pour Septembre 2014</p> <p>- Une stratégie claire est définie et validée pour empêcher ou refuser un étudiant qui présente un risque en stage et lui proposer un accompagnement pédagogique.</p> <p>Septembre 2012</p> <p>En cours</p> <p>- Les actions d'information et de collaboration entre les terrains de stage et l'équipe enseignante sont maintenues et renforcées.</p> <p>Septembre 2012</p> <p>- La fonction de Référent hôpital est reconnue par la HE avec profil de fonction et temps de travail.</p> <p>Septembre 2014</p> <p>- Ces dispositifs pédagogiques sont évalués de manière qualitative et quantitative.</p>
---	---	---	--

## SOUS-AXE 2 : APPROCHE PÉDAGOGIQUE

<p><i>« Le comité des experts invite la HE à définir clairement à qui incombe la responsabilité pédagogique et scientifique finale de chaque cursus et impliquer réellement les personnes responsables dans les stratégies de changement à mettre en place » (RFS, Ch. 2, Recommandation 3, p. 8).</i></p>	<u>Au niveau institutionnel :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer dans l'organigramme la fonction de coordinateur pédagogique, et définir clairement son mandat.</li> <li>- Clarifier la responsabilité scientifique de chacun des cursus.</li> </ul>		<u>Au niveau institutionnel :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les responsabilités pédagogiques et scientifiques sont définies et apparaissent dans l'organigramme officiel de la HE. Leur mandat est explicité.</li> <li>- Le rôle des différents acteurs pédagogiques et scientifiques institutionnels sont visibles et connus de tous.</li> </ul>
	***	Collège de Direction	Décembre 2012
<p><i>« Le comité des experts recommande de développer des approches pédagogiques innovantes de type apprentissage par problèmes (APP), analyse de pratiques, portfolios... » (RFS, Ch. 2, Recommandation 10, p. 8).</i></p>	<u>Au niveau des sections BSI et BSF :</u> <p>En fonction de la déclinaison du référentiel de compétences, réviser le programme de chaque cursus en intégrant dans chaque année d'étude des pratiques innovantes d'apprentissage.</p>		<u>Au niveau des sections BSI et BSF :</u> <p>Les nouveaux dispositifs sont mis en place et évalués.</p>
	***	Cellule Pédagogique, Coordonateurs de Section	En cours Septembre 2015
<p><i>« Le comité des experts recommande de développer des approches pédagogiques innovantes de type apprentissage par problèmes (APP), analyse de pratiques, portfolios... » (RFS, Ch. 2, Recommandation 10, p. 8).</i></p>	<u>Au niveau de la section BSI :</u> <p>dans les cours « Art de » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les approches initiées en 1ère année,</li> <li>- Choisir la 2ème BSI comme année pilote pour introduire les stratégies pédagogiques innovantes (modification alternance stages et cours, Portfolio, APP...)</li> <li>- Restructurer la 3ème année et réviser les séquences d'enseignement théorique et clinique.</li> </ul>		<u>Au niveau de la section BSI :</u> <p>- Ces méthodes sont intégrées dans le cursus 1-2-3.</p>
	***		En cours Pour septembre 2012
<p><i>« Le comité des experts recommande à la section BSI d'améliorer l'accessibilité au cours pratiques en diminuant le nombre d'étudiants par groupe et d'envisager d'autres techniques pour les deux sections comme par exemple filmer une technique de soins et la mettre à disposition sur la plateforme intranet pour que les étudiants puissent s'exercer et auto-apprendre en dehors des cours » (RFS, Ch. 2, Recommandation 2, p. 8).</i></p>	<u>Au niveau des sections BSI et BSF :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Constituer des groupes d'ateliers pratiques de taille raisonnable pour favoriser la qualité pédagogique :</li> <li>- Diminuer le nombre d'étudiants dans les groupes en sur effectif</li> <li>- Augmenter l'encadrement pédagogique si nécessaire.</li> </ul>		<u>Au niveau des sections BSI et BSF :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des critères sont précisés pour définir la taille « raisonnable » des groupes d'ateliers pratiques.</li> <li>Les groupes d'atelier pratiques sont de taille raisonnable.</li> </ul>
	***	Directeur de Catégorie, Coordonateurs de Section	Septembre 2012
<p><i>« Le comité des experts recommande à la section BSI d'améliorer l'accessibilité au cours pratiques en diminuant le nombre d'étudiants par groupe et d'envisager d'autres techniques pour les deux sections comme par exemple filmer une technique de soins et la mettre à disposition sur la plateforme intranet pour que les étudiants puissent s'exercer et auto-apprendre en dehors des cours » (RFS, Ch. 2, Recommandation 2, p. 8).</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des synergies communes d'apprentissage pour augmenter les effectifs et impliquer tous les professeurs.</li> <li>- Diversifier les techniques d'apprentissage, en recourant principalement à des méthodes actives d'apprentissage. Notamment,</li> <li>- Améliorer l'accès aux cours pratiques par la plateforme intranet.</li> <li>- Utiliser les TICE afin de renforcer l'auto-apprentissage.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La mutualisation des ressources humaines au sein des sections est renforcée.</li> <li>- Les cours pratiques sont accessibles sur l'intranet.</li> <li>- La fonction d'enseignant responsable des TICE est reconnue avec profil de fonction et temps de travail.</li> <li>- Les TICE sont utilisés par les enseignants et intégrés dans le projet</li> </ul>
	En cours		Septembre 2013

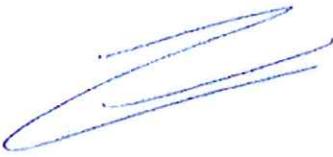
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Désigner un enseignant responsable des TICE.</li> <li>- Evaluer l'impact de ces mesures sur l'acquisition des apprenissages.</li> </ul> <p>- Impliquer de plus en plus l'équipe BSF dans la formation spécifique dès la première année d'étude, avec comme projet la reprise des stages et AFP dès la première année.</p>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un manuel de référence BSF spécifique pour les stages dès la première année est établi.</li> <li>- Les stages dans le secteur mère-enfant sont organisés dès la première année BSF.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- pédagogique (pour les étudiants : augmentation de l'utilisation du cyber espace, utilisation des supports informatiques, les recherches scientifiques EBN...)</li> </ul>
--	--	--	--	---	---



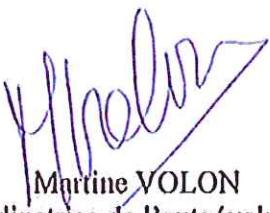
Marc BOURGEOIS,  
Directeur de la Catégorie Paramédicale



Jean-Marie MESKENS,  
Directeur-Président



Martine LALOUX  
Coordinatrice de l'autoévaluation  
Section Soins Infirmiers



Martine VOLON  
Coordinatrice de l'autoévaluation  
Section Sage Femme